



GT « FONDS D'AMÉLIORATION  
POUR LE CADRE DE VIE DES AGENTS »  
- DI du Grand Est

Le 12 octobre 2022 s'est tenu le 1<sup>er</sup> Groupe de Travail visant à étudier les propositions faites par l'ensemble des agents des douanes de la DI du Grand Est pouvant être intégrées dans le budget alloué pour le fonds d'amélioration du cadre de vie des agents. À raison de 180 euros par agents, le budget total s'élève à 3 millions d'Euros en dotation nationale et **environ 212 000 € en DI GE.**

*Il est rappelé que la somme allouée au fonds d'amélioration en globalité fut initialement de 5 millions d'Euros et que 2 millions ont été alloués à la Masse des douanes.*

Toutes les propositions transmises à la DI ont été classées selon quatre volets :

- Formation et prévention
- Amélioration du cadre de travail
- Amélioration du cadre de vie
- Équipement et habillement : ce 4<sup>e</sup> volet n'a pas été soumis au vote, le Directeur Interrégional expliquant que ce thème n'entre pas dans le budget du fonds d'amélioration mais de celui du CHSCT de chaque DR.

**USD - FO rappelle que c'est le Directeur Interrégional, président de l'instance remplaçant le CHSCT, qui aura en mains, le pilotage des crédits affectés au budget de la future FS (Formation Spécialisée) du CSA (Conseil d'administration social), après les élections professionnelles de décembre.**

Gestion du temps :

Force est de constater que la majorité des services de la DI du Grand Est n'ont pas eu le temps de s'organiser afin de recueillir la totalité des souhaits (période estivale et parution de la note de cadrage trop tardive). Tout ayant été fait dans la précipitation, les devis financiers de certains projets n'ont pas pu être présentés.

Les projets sélectionnés devant être remontés à la DG pour le 25 octobre, il a été demandé à ce que les projets sans estimation financière soient finalisés avant cette date ou être repropoés l'année prochaine.

### **Thème 1- FORMATION ET PRÉVENTION :**

- Toutes les demandes de participation financière à des pratiques d'activités sportives ont été rejetées au motif que la doctrine douanière sur ce sujet devrait changer au niveau national.
- Les formations ou stages (type sophrologues, fatigue des yeux....) sont proposés par le CHSCT et doivent donc rentrer dans ce budget-là.
- Les demandes d'aides financières aux abonnements sportifs ont été refusées, au motif que les agents cesseraient les pratiques sportives à l'arrêt des subventions.
- Les demandes de journées de convivialité seront acceptées, à partir du moment où sera présenté un devis.

### **Thème 2 - AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL DES AGENTS :**

- Les demandes d'installation de climatisation ont été rejetées en totalité au motif de l'absence de respect des objectifs de sobriété énergétique.
- Les souhaits émis quant à l'achat de lampes à led, de fauteuils ergonomiques ont été rejetés, ces demandes pouvant être prises en charges par le budget du CHSCT.
- La réfection des locaux (changement de revêtement de sol, peinture, aération des bureaux), a été encore une fois rejetée, car elle relève du programme immobilier de la DI.

### **Thème 3 - AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE :**

- Les demandes de local de détente, d'achat de salons de jardin, de tables de ping-pong, de jeu de fléchettes et de plancha ont été bien accueillies et acceptées par un vote unanime. Par contre, pour les téléviseurs, c'est non, tout comme les barbecues refusés, pour raisons de sécurité incendie quant à eux.
- Certains services ont demandé la restauration ou le rafraîchissement de leurs locaux sociaux : le mobilier (table haute, fauteuils...) entrent dans le budget du fonds d'amélioration.

- Le petit électroménager doit être demandé au CDAS de chaque département par les chefs de service.
- Le rafraîchissement des murs ou des sols de service sera intégré dans la programmation immobilière de la DI GE.

### **EN CONCLUSION POUR USD - FO :**

Cette note cadrage et la proposition de budgétisation de souhaits de la part des agents est une bonne initiative. Elle est d'ailleurs issue du mouvement de manifestation nationale des douaniers du 10 mars 2022.

Cela est juste dommage que sa mise en œuvre, écrasée dans des délais beaucoup trop contraints, ait empêché une juste réflexion, pour tous, quant à ce qui relevait :

- soit du budget du PLI de la DI GE,
- soit du budget du CHSCT,
- soit du budget du fonds d'amélioration du cadre de vie.

Les agents ont des besoins, prégnants : ils ont profité d'un temps où on leur donne administrativement la parole pour les faire connaître. Quand bien même ces derniers ne peuvent être pris en charge par le Fonds d'amélioration, il est pour autant nécessaire, voire urgent, de les satisfaire.

**Pour USD – FO**

**si les besoins et attentes mis en lumière ne relèvent pas de ce fonds,  
ils sont par contre la réalité des besoins et attentes quotidiens de tous les  
douaniers du Grand-Est,  
pour l'amélioration de leurs « conditions de vie et cadre de la vie  
professionnels ».**

Vos représentants USD-FO:

Virginie LANGLOIS - Francis MEYER - Anne-Claire GUSSE

